



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Chambres d'agriculture

Question écrite n° 39264

#### Texte de la question

M Jean-Louis Dumont attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la recente modification apportee a la composition des chambres d'agriculture et a l'election de leurs membres. En effet, il vient d'etre decide de retablir le scrutin majoritaire de liste par arrondissements, de diminuer le nombre de sieges des colleges « cooperatives de production » (CUMA) et salaries. Ces dispositions ont ete prises par decret, donc sans debat ni concertation. Il aimerait connaitre les raisons d'une telle decision : pourquoi revenir sur la representation proportionnelle des differentes sensibilites du monde agricole ? Pourquoi diminuer l'impact des CUMA alors que cette forme de travail en commun parait essentielle dans la periode difficile actuelle ? En consequence, il lui demande de reconsiderer ce probleme.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Dumont Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39264

**Rubrique :** Chambres consulaires

**Ministère interrogé :** agriculture

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 1988, page 1600